



CAMP DE JOUR (CDJ) - 2022 DOMAINE DE MAIZERETS

Informations & Règlements

POUR NOUS JOINDRE

Pour toute question concernant le camp de jour :

Jessica Payeur

Coordonnatrice de la programmation

418-666-3331 poste 112

developpement@domainemaizerets.com

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- **INSCRIPTION 28 mars 2022**, il sera possible de s'inscrire, et ce, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées, via la plateforme sportplus.com de notre site Internet dès 8h30. Veuillez noter qu'il sera possible de se créer un compte et de remplir la fiche santé de l'enfant à partir du 21 mars 2022. De plus, la connexion multiple à un seul compte vous bloquera l'accès à notre plateforme d'enregistrement.
- **Pour les enfants ayant des besoins particuliers**, si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'un accompagnateur pendant le camp de jour, vous devrez remplir le formulaire de demande d'accompagnement et nous le transmettre au plus tard le 1^{er} avril 2022. Vous devrez également procéder à l'inscription le 28 mars 2022. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à la page 3 du présent document.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Le CDJ 2022 s'échelonne sur 7 semaines, soit du 27 juin au 12 août 2022, et ce, pour une durée de 35 jours ou 315 heures. Les heures sont de 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Nous évaluons actuellement la possibilité d'offrir un service de surveillance animée et une semaine supplémentaire pour l'été 2022. Les informations seront mises à jour plus près de la date d'inscription. Le camp de jour est maintenu durant les journées fériées.

Le camp de jour du Domaine de Maizerets 2022 s'adresse aux enfants de 5 ans (au 30 septembre 2022) à 12 ans (au 12 août 2022).



TARIFICATION 2022

Dates	Choix	Coûts	Description
Du 27 juin au 12 août	Coût d'inscription pour 4 semaines et + CDJ (résident Ville de Québec) *les enfants doivent habiter à la même adresse sur le territoire de la Ville de Québec	375\$ 350\$ 325\$ 187,50\$	1 ^{er} enfant 2 ^e enfant 3 ^e enfant 4 ^e enfant & suivants
	Inscription à la semaine (résident) sans rabais famille	95\$	Par enfant
	Coût d'inscription pour 4 semaine et + CDJ (non-résident) - sans rabais famille Inscription à partir du 23 mai, s'il reste de la place	725\$	
	Coût d'inscription à la semaine (non-résident) Inscription à partir du 25 mai, s'il reste de la place	145\$	

Aide financière : Toutes les familles à faible revenu dont un ou plusieurs enfants sont inscrits dans un camp de jour offert par un organisme gestionnaire de la Ville de Québec sont admissibles à une aide financière. Notre organisme dispose d'un budget prédéterminé. Il est donc important de nous contacter pour vérifier votre admissibilité et bénéficier d'une aide pour l'été à venir. Veuillez avoir en main votre relevé d'impôt le plus récent lors de l'inscription.

ACTIVITÉS

Le camp du Domaine de Maizerets offre une programmation animée aux jeunes de 5 à 12 ans, proposant notamment :

- Des périodes de baignade quotidienne avec surveillance;
- Des ateliers sportifs, culturels;
- Interprétation de la nature et loisirs scientifiques;
- Des journées thématiques;
- Une fête de clôture;
- Des activités spéciales, sans frais supplémentaire.



SOUTIEN À LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS

Dans le cadre du camp de jour, votre enfant peut bénéficier d'un accompagnateur afin de faciliter sa participation aux activités. Vous devez donc remplir le **formulaire de demande d'accompagnement** disponible pour téléchargement sur notre site web et nous le transmettre avant le **1^{er} avril 2022**. L'acceptation d'une demande, après cette date, sera conditionnelle à la capacité d'accueil du site, la possibilité de jumelage ainsi que la possibilité d'avoir accès à un encadrement sécuritaire et de qualité.

Un comité évaluera le besoin d'accompagnement de votre enfant en fonction de critères préétablis. La décision du comité vous sera transmise d'ici le 10 mai. Dans le cas où l'intégration d'un enfant requiert des mesures particulières qui ne peuvent être offertes dans le cadre du camp de jour régulier, les parents seront référés sans frais vers un organisme de loisir adapté.

RECOMMANDATIONS

Pour que votre enfant ait du plaisir à fréquenter notre camp de jour et pour des raisons de sécurité lors des activités, il devra apporter chaque jour :

- Une tenue appropriée pour pratiquer des activités à l'extérieur (ex. : espadrilles de sport (aucune sandale ou soulier ouvert), vêtements adaptés à la température, chapeau);
- Un lunch froid conservé avec un bloc réfrigérant et deux collations. Il n'y a aucun four à micro-ondes sur place;
- Un maillot et une serviette de bain;
- Une bouteille d'eau;
- De la crème solaire (à appliquer à votre enfant avant de partir de la maison le matin).



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CAMP DE JOUR

Le respect des mesures de prévention de la transmission du COVID-19 n'est pas négociable. Pour assurer la sécurité de tous, le non-respect volontaire de ces mesures entraînera des conséquences pouvant aller jusqu'à l'expulsion définitive de votre enfant.

Tout au long de l'été, votre enfant devra donc :

- Respecter la distanciation sociale de 1 mètre;
- Éviter de toucher à du matériel non autorisé, incluant les effets personnels des autres enfants;
- Se désinfecter et se laver les mains lorsque demandé par son moniteur;
- Respecter toute autre règle mise en place par l'équipe afin de prévenir la transmission du virus.

*Sujet à changement sans préavis en fonction des mesures sanitaires exigées par la santé publique.



Afin d'assurer le bon déroulement du camp de jour, la santé ainsi que la sécurité de tous, nous avons élaboré la liste des règlements à respecter ci-dessous.

Votre enfant doit :

- Se respecter et respecter les autres;
- Respecter le matériel et les lieux;
- Porter la tenue vestimentaire demandée;
- Demeurer toujours avec son groupe à moins d'avoir une autorisation spéciale de son moniteur;
- Adopter un comportement approprié au bon fonctionnement en groupe;
- Participer activement aux activités;
- Circuler à pied dans le parc et calmement dans les locaux qu'il fréquente;
- Respecter les consignes données par son moniteur (ou par tout autre adulte qui s'occupe de lui);
- Laisser à la maison tout objet non-recommandé, comme son lecteur mp3, son iPod, son cellulaire, ses jeux électroniques, ses allumettes, ses pétards ou tout objet jugé dangereux;

Il est important de prendre en compte que le non-respect de ces règlements peut mener à des avertissements de la part des moniteurs et des responsables.

CODE DE VIE

Notre code de vie représente les valeurs prônées par le camp de jour de la Société du domaine Maizerets. Ces valeurs sont, entre autres : le respect, la non-violence, l'intégrité, la dignité et l'égalité.

Langage :

Le jeune doit utiliser un langage respectueux en tout temps et en tout lieu autant envers les autres jeunes du camp de jour que les adultes (aucun sacré et vocabulaire ordurier ne seront tolérés).

Violence et intimidation :

La violence et l'intimidation sous toutes leurs formes (verbale, physique, écrite, sociale, virtuelle, sexuelle et psychologique) sont formellement interdites et seront sanctionnées.

Respect du matériel et de l'environnement :

Le jeune prend soin des locaux, respecte les biens des autres et tous les biens publics.

À chaque intervention avec un jeune, les moniteurs consignent un résumé de l'événement par écrit. Ils remettent toutes ces informations aux responsables du camp de jour. Ceux-ci prendront ensuite contact avec les parents afin d'assurer un suivi adéquat, et une séquence d'intervention s'appliquera.